



L'économie du sable

UN MOTEUR POUR L'ÉCONOMIE VAROISE

La plage est aujourd'hui synonyme de sable mais aussi de services. Dit autrement, d'activités économiques pourvoyeuses d'emplois et de richesses. Et d'attractivité touristique : petits restaurants les pieds dans l'eau, prestataires d'activités nautiques, loueurs de matelas... Et si tout cela était bientôt remis en cause ?

Comme toute la façade littorale française, les plages varoises sont confrontées à de profonds bouleversements liés à des phénomènes naturels et à l'évolution de la réglementation.

Face à ce constat, Gil Bernardi, Président du Syndicat des Communes du Littoral Varois et Maire du Lavandou a sollicité l'expertise de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var. L'objectif ? Réaliser une étude pour déterminer l'importance de « l'économie du sable » pour le Var, à travers des données statistiques étayées.

L'objet de l'étude n'est pas d'évaluer le poids de l'économie touristique* du Var mais de quantifier l'effet « moteur » d'un littoral valorisé par des équipements publics et une offre de services marchands... sur l'ensemble de l'économie varoise.

Le postulat est le suivant : une part (très) importante de l'activité de nombreuses entreprises situées dans des communes littorales, mais aussi rétro-littorales, est directement liée à l'attractivité du littoral varois. Postulat confirmé ! Les résultats de l'enquête conduite en juillet 2016, auprès d'un large panel d'entreprises de 34 communes l'attestent : 60 % des répondants estiment que l'attractivité du littoral varois a un impact déterminant, très fort à fort, sur leur propre activité !

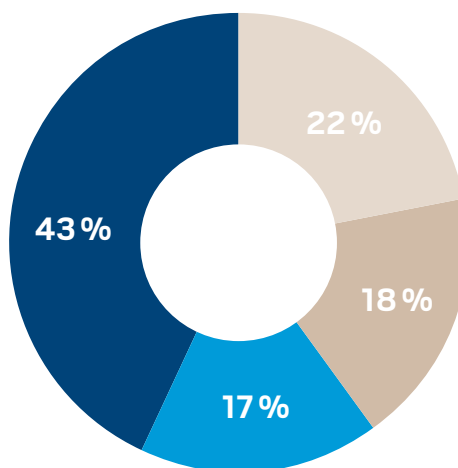
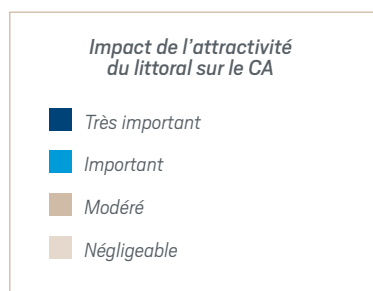
À noter, l'excellente participation des entreprises à cette enquête. Plus de 670 chefs d'entreprise ont répondu, à la fois sur leur perception de l'attractivité du littoral, et sur leur contribution à cette économie. Des chefs d'entreprise, représentatifs du panel interrogé, avec près de 200 codes APE retenus. Ce sont à la fois les professionnels des secteurs « productifs finaux » (hébergements, restaurants, prestataires d'activités...) mais aussi ceux qui vendent des biens et des services à d'autres secteurs économiques.

** Les emplois et chiffres d'affaires relevant de l'artisanat, de l'agriculture, de la pêche, d'activités portuaires, ou de services publics en lien avec le littoral, sont hors du périmètre de cette étude. De même, la « valeur » perçue par les usagers d'un littoral avec des paysages et des milieux naturels remarquables ou encore l'incidence sur les prix de l'immobilier d'un littoral attractif ne sont pas évaluées ici.*

Le chiffre d'affaires des entreprises est impacté par le littoral :

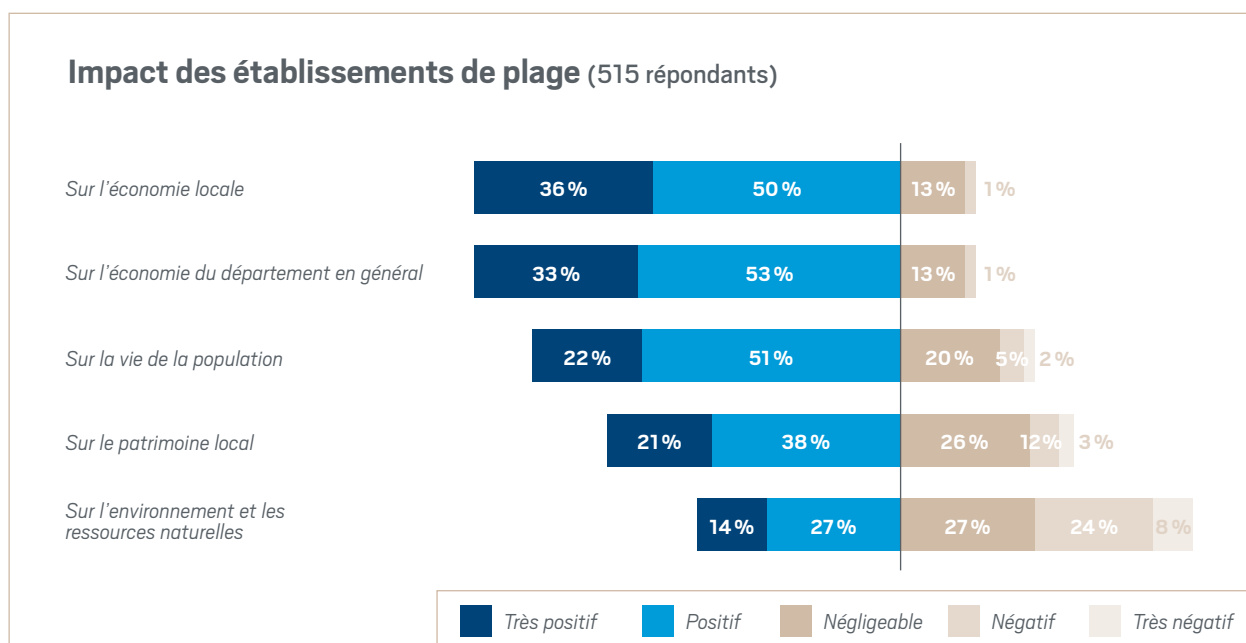
60 % des chefs d'entreprise interrogés déclarent un « impact très important » (43 %) à « important » (17 %), de l'attractivité du littoral sur leur chiffre d'affaires. Pour **40 %** d'entre eux, l'impact est considéré comme « modéré » (18 %) à « négligeable » (22 %).

Répartition des entreprises sondées (553 répondants)



Les établissements de plage sont perçus positivement par les professionnels :

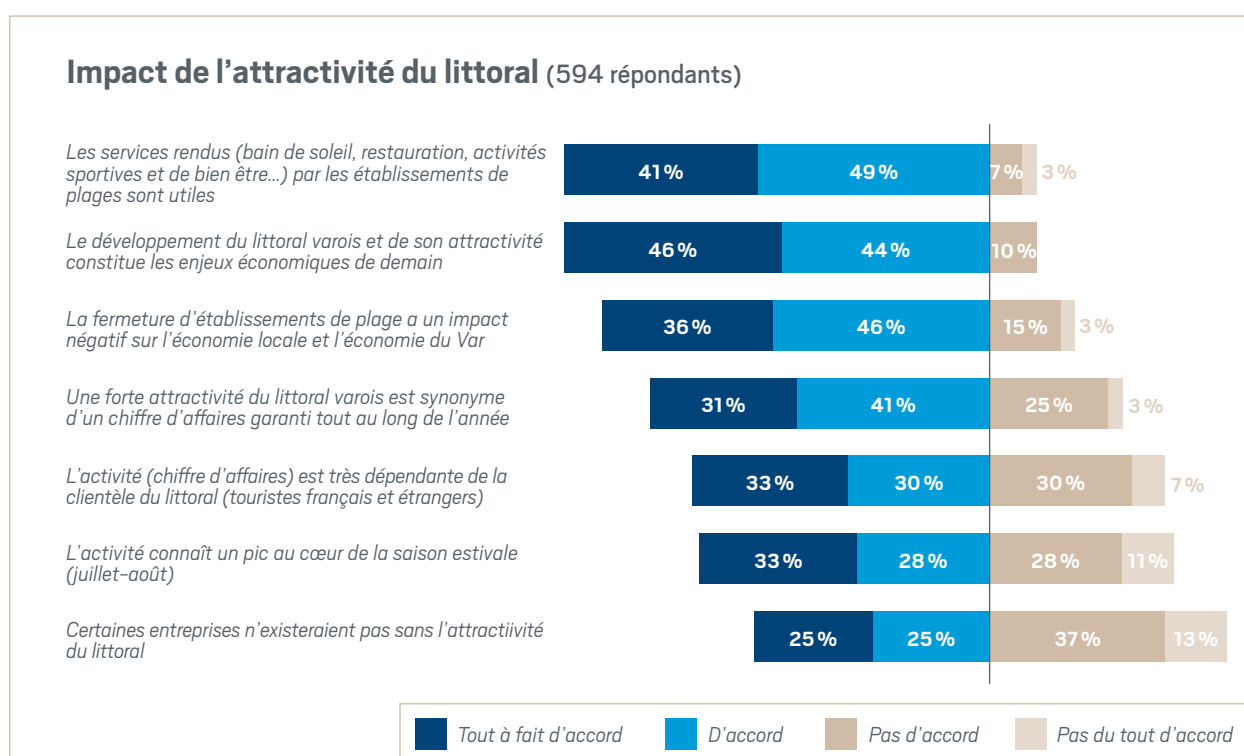
L'impact de l'activité exercée par les établissements de plage sur l'économie locale et sur celle du département en général est perçu de manière très positive : **86 % d'avis positifs** dans les deux cas. En revanche, les chefs d'entreprise interrogés estiment que la présence de ces établissements entraîne certains désagréments sur la vie de la population locale et une incidence sur le patrimoine local. **Les avis négatifs restent toutefois marginaux** : respectivement 7 % et 15 %.



Les professionnels plébiscitent les services rendus par les établissements de plage :

90 % des professionnels affirment que les services rendus par les établissements de plage sont utiles. Par ailleurs, **90 %** estiment aussi que le développement du littoral varois et de son attractivité constituent les enjeux économiques de demain. À ce titre, ils sont **82 %** à considérer que la fermeture des établissements de plage a un impact négatif sur l'économie locale et départementale.

À l'échelle de leur entreprise, **l'attractivité du littoral est perçue comme synonyme d'un chiffre d'affaires garanti** tout au long de l'année (72 % d'avis favorables), un CA par conséquent très dépendant de la clientèle du littoral (63 % d'avis favorables). Résultat, ils sont 61 % à reconnaître un pic d'activité en haute-saison estivale. Enfin, un chef d'entreprise sur deux affirme que son activité n'existerait pas sans l'attractivité du littoral varois !



En cas de perte d'attractivité du littoral :

> Le nombre d'emplois menacés*

Hypothèse basse : **37 960 emplois** potentiellement perdus

(Emplois permanents : 28 737 / Emplois saisonniers : 9 223)

Hypothèse haute : **73 282 emplois** potentiellement perdus

(Emplois permanents : 56 625 / Emplois saisonniers : 16 657)

> Chiffre d'affaires fragilisé*

Hypothèse basse : **2,1 milliards** d'euros

Hypothèse haute : **5,1 milliards** d'euros

*Calcul sur la base des entreprises, ayant déclaré un « impact très important » ou « important » de l'attractivité du littoral sur leur CA. Cumul des emplois permanents et saisonniers concernés.

À retenir

UN LITTORAL VITAL POUR LES ENTREPRISES VAROISES :

- **90 %** des chefs d'entreprise pensent que le littoral et son développement font partie des enjeux économiques de demain
- **73 %** des chefs d'entreprise estiment que l'attractivité du littoral est synonyme de chiffre d'affaires garanti toute l'année
- **50 %** des chefs d'entreprise affirment que leur entreprise n'existerait pas sans l'attractivité du littoral

DES ÉTABLISSEMENTS DE PLAGE APPRÉCIÉS ET FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ :

- **91 %** des chefs d'entreprise émettent un avis favorable sur leur utilité
- **82 %** des chefs d'entreprise sont convaincus que la fermeture d'établissements de plage aura un impact négatif sur l'attractivité du littoral

UN IMPACT CONSIDÉRABLE SUR L'EMPLOI ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES :

A minima **38 000 emplois menacés** et **2,1 milliards de chiffre d'affaires** potentiellement perdus en cas de perte d'attractivité du littoral.

PROFIL DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE DU SABLE :

- Des entreprises **durablement installées** sur le territoire (32 % depuis 5 à 10 ans, 36 % depuis plus de 10 ans)
- Des **petites structures** (62 % déclarent un chiffre d'affaires de moins de 200 K€) mais aussi des **entreprises importantes** (9 % ont un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros)
- Des **entreprises qui travaillent à l'année** (seulement 14 % d'entre elles ouvertes de manière saisonnière)
- Une contribution à l'économie locale qui s'accroît en haute saison (1 entreprise sur 5 recrute de mai à septembre).

Ils ont dit (Conférence de presse du 27 septembre 2016 au Lavandou)

« C'est cette précision que l'étude menée par la CCI du Var apporte : l'économie du sable ne se limite pas aux seules retombées de l'exploitation des bains de mer, c'est-à-dire aux plagistes... L'économie du sable est avant tout publique. La question posée serait donc : qu'advierait-il de nos économies littorales, si, au fil des décennies et du réchauffement climatique, nos plages disparaissaient... On ne peut prétendre à une réelle prise de conscience sans quantifier ce que nous pourrions perdre..., au plan des emplois et de nos économies. »

Gil Bernardi, Président du Syndicat des Communes du Littoral Varois et Maire du Lavandou

« Nous avons tous raison : l'économie du sable, c'est très important et je dirais même vital pour notre département... Les résultats détaillés de l'étude le prouvent : le nombre d'emplois menacés ou le volume de chiffre d'affaires impacté par une baisse d'attractivité du littoral sont à regarder avec beaucoup d'attention... À l'heure où l'évolution de la réglementation et la répétition des aléas climatiques fragilisent le littoral, il est important de s'interroger sur l'impact de l'économie du sable sur l'ensemble de l'économie varoise. »

Jacques Bianchi, Président de la CCI du Var

Contact

Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
Direction du Front Office Entreprises, Territoires et Numérique
Mission Tourisme
Catherine Paul - 04 94 22 81 99 - catherine.paul@var.cci.fr
www.var-ecobiz.fr